

## Tekst 9

# Faut-il bannir le mobile de l'école?

**(1)** La députée UMP Nathalie Kosciusko-Morizet veut bannir le mobile des établissements scolaires. Elle s'est adressée au ministre de l'Education nationale, Gilles de Robien. Pour elle, le mobile perturbe les cours avec les envois de SMS, les heures de récréation avec les coups de fil interminables, mais aussi et surtout, il menace la sécurité des enfants en encourageant la violence lors des «happy slapping».

**(2)** Ce phénomène, qui consiste à filmer des agressions avec le portable et à les diffuser, connaîtrait un boom. Pas moins de deux cents incidents auraient eu lieu dans les six derniers mois, à en croire Magali Duwelz, présidente de l'association SOS Benjamin qui lutte contre les violences à l'école. En plein accord avec le combat de

Nathalie Kosciusko-Morizet, elle se charge de «prendre le relais» pour convaincre les hauts fonctionnaires de l'Education nationale.

**(3)** La députée affirme qu'il y a une violence spécifique liée au portable, qui varie du vol au happy-slapping. Selon elle, ce problème est d'autant plus urgent que le mobile voit son taux d'équipement exploser chez les jeunes.

Une étude de l'Association française des opérateurs mobiles (Afom) a en effet révélé en novembre dernier que 94% des 15 à 17 ans en possédaient un.

**(4)** Du côté du ministère de l'Education nationale, on ne comprend pas bien sa requête: «pourquoi prendre une mesure nationale alors que chaque établissement a la responsabilité de son règlement en fonction de ce qui lui pose des problèmes?»

## Tekst 9 Faut-il bannir le mobile de l'école?

---

- «La députée ... Gilles de Robien.» (lignes 1-6)
- 1p **38** Pourquoi est-ce le cas?
- A Pour critiquer sa politique éducative.
  - B Pour lui demander de prendre des mesures.
  - C Pour lui offrir son aide.
  - D Pour plaider la cause de ses élèves.
- 1p **39** Pourquoi est-ce que Magali Duwelz et Nathalie Kosciusko-Morizet s'alarment-elles d'après le 2e alinéa?
- C'est parce que
- A le nombre d'incidents violents diffusés sur Internet augmente beaucoup.
  - B les écoles ne prennent pas leur responsabilité dans l'affaire des happy-slapping.
  - C les hauts fonctionnaires ferment les yeux sur le phénomène du happy-slapping.
  - D les observations concernant les violences sur Internet ne sont pas conformes à la réalité.
- «pour convaincre ... l'Education nationale» (lignes 23-25)
- 1p **40** Quelle est la réaction de l'Education nationale selon le texte?
- A Le ministère a déjà trouvé des solutions au problème signalé par la députée.
  - B Le ministère décline toute responsabilité en la matière telle qu'elle a été abordée par la députée.
  - C Le ministère est convaincu que la plupart des écoles ont déjà résolu le problème.
  - D Le ministère fait de son mieux pour soutenir l'initiative de la députée.